

Présentation

Robert Giroux

Number 92, Winter 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/14579ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (print)

1920-9363 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Giroux, R. (2002). Présentation. *Moebius*, (92), 5–7.

PRÉSENTATION

Le dernier congrès d'orientation de l'UNEQ a montré combien les écrivains de fiction sont frileux et jaloux des droits et privilèges que leur confère la Loi sur le statut de l'artiste, par opposition à d'autres types d'écrivains comme les «essayistes», l'essai étant ce genre littéraire fourre-tout qui va de la biographie à la chronique journalistique, en passant par le délire ésotérique variable d'ouvrages de spiritualité, philosophie, psychanalyse... Le problème vient donc de la difficulté qu'on éprouve à définir les catégories d'écrivains selon le contenu de leurs ouvrages; il est plus commode de caractériser l'écrivain véritable, par opposition à l'autre, selon la forme d'écriture qu'il pratique, la poésie ici, le récit là (sans oublier ses sous-genres). À ces deux types de discours, poétique ici, narratif là, y aurait-il lieu d'ajouter le discours dramatique (destiné à la scène) ou les paroles d'une chanson (accompagnées de leur musique et sollicitant aussi la scène, ce que les anglophones appellent les arts performatifs)? Les gens du théâtre ont cependant leur propre association, les praticiens de la chanson également. Et chez les auteurs littéraires, on distinguera l'écrivain du poète, ou encore l'écrivain de polars de l'écrivain pour la jeunesse. Bref, l'UNEQ déborde de tous côtés, veut redéfinir ses frontières et s'interroge.

Cette tension ne date pourtant pas d'hier. Déjà au XVII^e siècle – il faut lire *Naissance de l'écrivain* d'Alain Viala –, les écrivains avaient réussi à faire valoir leur statut, par opposition aux doctes, aux académiciens ou aux épiciers, en insistant sur le fait qu'ils ne visaient pas d'abord à rendre un certain contenu (vrai, bien, informatif), mais à faire beau, à travailler sur le langage, à produire artistiquement des discours inédits, etc. Ils se nommaient poètes,

gens de lettres, inspirés des muses, fréquentant le Parnasse, et plus tard, perdant toute modestie, voyants, surréalistes, exploréens... Ils se sont battus. Au sein même de leur confrérie, ils ont buté contre cette autre invention institutionnelle que sont les critiques. Mais passons, mon but se bornant à mieux comprendre la tension qui s'installe au sein de l'UNEQ chaque fois qu'elle convoque son assemblée générale annuelle.

La Loi sur le statut de l'artiste a conforté la position qu'occupaient les adeptes de la littérature, cette institution qui autorise l'un ou l'autre à s'affubler du titre d'écrivain. Avant la promulgation de la loi, l'UNEQ a dû gonfler artificiellement ses rangs pour se voir accorder le droit de représenter officiellement les écrivains. Aujourd'hui, les écrivains légitimés (de fiction) profitent de la force de frappe du grand nombre, mais souffrent de se retrouver minoritaires au sein d'une «union» qui regroupe toutes sortes de gens qui savent tenir un crayon; ils souffrent de devoir se battre pour maintenir leur hégémonie et les bonnes grâces octroyées par l'«histoire». Louis Gauthier, qui a déjà été président de l'UNEQ, a proposé la création de deux associations. Sa proposition a été rejetée après une courte discussion des plus molles. On retrouve le même mariage de raison entre les éditeurs littéraires et les éditeurs scolaires au sein de l'ANEL. L'UNEQ a salué la loi, avec raison, mais doit composer avec la définition qu'on y donne de l'écrivain et de l'artiste.

*

Le présent numéro est notre QV 2001, la cuvée des meilleurs textes reçus à la revue au cours de l'année et ne répondant pas aux thèmes préalablement établis. Cette QV illustre la diversité des talents qui nourrissent l'écriture actuelle au Québec. Laissons à la littérature le soin de séparer les écrivains véritables de ceux qui n'en auraient que la prétention. Certains sont connus, d'autres pas; les écritures sont très éclectiques aussi, tantôt normatives, tantôt perméables les unes aux autres. Il est de règle chez *Mæbius* de ne pas se cantonner à un genre, à un sexe ou à une idéologie. Enfin, aucun de ces textes n'a été sollicité.

Ils ont tous été retenus pour leur intérêt intrinsèque. Ils sont à vous. Quant au Marathon d'écriture intercollégial, nous reproduisons les quinze meilleurs textes du concours 2001. *Mœbius* offre 200 \$ au premier lauréat, 100 \$ au deuxième et un abonnement annuel à chacun des trois premiers.

Rappelons aussi que le lauréat du Prix de la bande à *Mœbius* 2001 est Luc Laroche, pour sa suite de récits réunis sous le titre *J'ai frappé à toutes les portes* parue dans le numéro 88, «QV 2000».

Robert Giroux

*

Les thèmes à venir:

«mon coup de cœur» (numéro du
25^e anniversaire),

«de travail»,

«la correspondance littéraire», la QV
2002,

«la honte»,

«l'enfance», etc.

À vous de jouer!